

# COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE

## DU 31/03/2020 :

### « COVID-19 »

Une audio conférence s'est déroulée ce jour entre la Direction et les organisations syndicales du département. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

La Direction fait un état des effectifs sur notre DDFIP pour la journée du 30 mars 2020:

- 544 agent·es sont concerné·es par le Protocole de Continuité de l'Activité (PCA)
- 237 agent·es étaient présent·es dans les services le 30 mars sur les 1433 agent·es.
- 184 agent·es sur le PCA sont amené·es à exercer leurs missions à domicile
- 327 agent·es sont en télétravail pour des missions prioritaires et non prioritaires (brigade et huissiers)
- 628 agent·es sont en Autorisations Spéciales d'Absences (toutes situations : gardes enfants, fragilité, réserves, en interruption de travail du à des cas contacts avec des cas suspectés)
- 14 cas avérés/suspectés à la DDFiP77

Les statistiques changent tous les jours, car il y a un roulement dans les effectifs, il est difficile de figer une situation.

#### **• Nous sommes toujours en attente du Protocole de Continuité de l'Activité par service de la DDFiP 77 ?**

La Direction doit l'établir le PCA chiffré par service et le fournir aux organisations syndicales.

#### **• La sécurité sanitaire des agent·es à la DDFiP 77 :**

La Direction a fait parvenir la semaine dernière des gels hydroalcooliques dans les services. La dernière livraison ayant disparu entre la Direction et les services, la DDFiP s'est chargée elle-même du transport. Un stock est encore présent à la Direction et une nouvelle commande va être passée.

La commande de lingettes est prête chez le fournisseur, un agent de la Direction va aller directement la récupérer et ces lingettes (boîtes de 30) seront acheminées le plus rapidement possible dans les services afin de désinfecter les bureaux et matériels des agent·es.

La DG a fait évoluer la doctrine concernant les masques, une commande nationale a été passée afin de doter les sites qui accueillent du public. Leur livraison est prévue sous une dizaine de jours. Cette dotation est prévue dans le cadre de l'accueil lors de la campagne IR, mais aussi pour l'accueil sur rendez-vous. Solidaires Finances Publiques 77 a réitéré son opposition formelle à l'ensemble de l'accueil physique sur rendez-vous, ainsi qu'à la réouverture des sites au public.

Toujours dans une optique de réouverture au public, la Direction nous a annoncé qu'un recensement de besoin en séparateurs en plastiques (hauteur 64 cm , largeur 90 cm) pour les bornes d'accueil avait été lancée par la DG. Ces cloisons plastiques sont destinées seulement aux bornes d'accueil, la DG ne prévoit pas d'en installer au niveau des boxes. Là encore, Solidaires Finances Publiques 77 a réitéré son opposition formelle à l'ensemble de l'accueil physique sur rendez-vous, ainsi qu'à la réouverture des sites au public.

Un devis de prestation complémentaire de ménage pour une désinfection des points de contact (interrupteurs, poignées de portes...) sur les sites a été proposé au financement par le CHSCT pour tout le mois d'avril 2020. Pour Solidaires Finances, cette action étant indispensable à la sécurité sanitaire des agent·es, nous avons donc immédiatement accepté cette dépense. Concernant les sites dont le ménage est fait pas un·e agent·e Berkani, Solidaires Finances Publiques 77 a demandé si des heures supplémentaires allaient être versées aux agent·es, la Direction nous a répondu que pour le moment aucun besoin d'heure supplémentaire pour les agent·es Berkani n'est remonté à la Direction. Nous avons également demandé si les agent·es Berkani disposaient des produits nécessaires pour réaliser cette opération. Un point plus complet sera fait par la Direction lors de la prochaine audioconférence sur les agent·es Berkani.

- **Cas de COVID-19 dans les services : Lorsqu'il y a des cas de COVID-19 dans les services, nous souhaitons que l'ensemble du site ou du service soit désinfecté et non que le bureau en question. En effet, le ou la collègues a été amené·e à se déplacer au sein du service et du site.**

La Direction nous répond que lorsqu'un cas suspect ou avéré se déclare, c'est le médecin de prévention qui donne les consignes à suivre en matière de désinfection. De plus, avec les prestations de ménage renforcées sur les points de contact, l'ensemble des points de contact des sites seront désinfectés tous les jours.

- **Lors de la dernière audio, vous nous parliez d'une unité de direction qui avait été touchée par des cas ou des suspicions de COVID-19, qu'a-t-il été mis en place au niveau de la désinfection des ces locaux ? Le médecin de prévention a-t-il été saisi ? Vous nous avez indiqué que cette unité était fermée, est-ce dû au fait que les agent·es soient placé·es en quatorzaine ? Les agent·es de l'unité sont-il·elles informé·es de la date de la réouverture de celle-ci ? Quelle est cette date ? Le médecin de prévention a-t-il donné son avis sur la reprise ?**

Les bureaux de cette unité ont été désinfectés. Les agent·es sont en télétravail, ils ne vont donc pas revenir sur leur lieu de travail.

Concernant la reprise des agent·es qui sortent de quatorzaine ou de confinement, pour le moment aucun protocole n'a été mis en place avec le médecin de prévention pour faire face à ces retours au travail. Pour le moment à l'issue de la quatorzaine, si l'agent·e n'a pas présenté de symptômes et qu'il·elle est sur des missions prioritaires, il·elle retourne sur le poste de travail et rentre sur les plannings mis en place en local.

- **Concernant la situation sur le SIP de Noisiel, pouvez-vous nous communiquer l'avis du médecin de prévention ?**

Des échanges de mail ont eu lieu entre la Direction et le médecin de prévention, ceux-ci n'ont pas été formalisés par une fiche. La Direction nous indique qu'il n'y a pas de directive afin de communiquer ces informations.

Sur ce service, le protocole a été respecté, il n'y a pas eu de cas de contacts. Une fiche de liaison a été mise en place entre le médecin de prévention et les chef·fes de service concernant les cas suspectés COVID-19 afin de savoir si l'agent·e a côtoyé des collègues 24 h avant les premiers symptômes.

Dans ce cas précis, il a été préconisé un nettoyage renforcé du bureau de l'agent·e avec une intervention rapide de la société de nettoyage le lendemain matin.

- **La campagne IR :**

La DG n'opterait pas pour un report, car il faut fluidifier les saisies et les intégrations dans les tuyaux, mais peut-être sur un allongement de la campagne IR. La DG envisage des formations à distance pour les nouveautés de cette campagne.

La Direction indique que la campagne IR ne sera pas reportée en juillet et août et que la DG se prépare à un accueil pour mai.

- **L'accueil physique sur rendez-vous :**

La Direction nous a informé que la semaine dernière 19 rendez-vous physiques ont été effectués sur le département, 46 rendez-vous avaient été sollicités dans la semaine, certains contribuables ne sont pas venus, d'autres ont été résolus avec le contre-appel :

- 7 au SIP de Roissy
- 3 au SIP de Chelles
- 6 au SIP de Lagny
- 1 au SIP de Coulommiers

En ce qui concerne les trésoreries hospitalières (Lagny, Melun et Fontainebleau) qui en principe sont ouvertes au public, la DDFiP n'a pas les chiffres dans la mesure où il n'existe pas de gestionnaires de file sur ces postes.

- **Télétravail : nous souhaiterions connaître la répartition des 113 PC par service de la DDFiP ainsi que la répartition des agent-es qui bénéficiaient du télétravail avant la crise. Commande d'ordinateurs portables :**

La direction s'est engagée à donner aux organisations syndicales une liste sur la répartition de ces ordinateurs par services. Nous avons eu lors de cette audio la répartition approximative par pôle du déploiement de ces ordinateurs :

Pôle	Nombre d'ordinateurs fournis
Pôle Pilotage et Ressources	10
Pôle Gestion Publique	35
Pôle Gestion Fiscale	65

- **Commande d'ordinateurs portables :**

La semaine dernière, la Direction nous annonçait que deux commandes d'ordinateurs portables avaient été passées afin d'augmenter les possibilités de télétravail pour un nombre total de 180 ordinateurs. Aujourd'hui, nous avons appris que la DG avait demandé à la DDFiP 77 d'annuler ces commandes, car les dotations en nouveau matériel de télétravail vont être gérées directement au niveau national par la DG. La Direction ignore quelle sera la quantité livrée pour notre département.

- **Concernant les collègues en confinement : Est-ce que le suivi par les chef-fes de service est-il fait ? Avons-nous là aussi des cas possibles de COVID-19 ? Si oui combien ?**

Aucun protocole n'a été mis en place à la DDFiP 77 pour d'éventuelles prise de contact avec les agent-es confiné-es.

- **Concernant le courrier : il semblerait que le virus tienne 4 h sur une surface plastique et 24 h sur une surface cartonnée comme les enveloppes. Ne serait-ce pas possible au vu des risques de traiter le courrier en décalé pour éviter toute contamination ?**

Au vu de la durée du traitement du courrier à la DDFiP 77, le médecin de prévention n'a pas estimé que cette tâche présentait des risques pour les agent-es en charge du courrier. Le médecin de prévention avait simplement rappelé que par mesure de précaution, il ne fallait pas se toucher le visage lors du traitement du courrier et se laver les mains le plus régulièrement possible.

Mais la Direction n'est pas opposée à une éventuelle mise en place d'un roulement sur le traitement du courrier.

- **Avez-vous des informations concernant les frais de restauration ?**

La Direction rappelle que cette question est bien à l'étude à la DG tout comme l'indemnisation des frais kilométriques. Pour le moment il n'y a pas de nouveau à ce sujet, d'autant plus qu'apparemment la décision devra être prise au niveau Fonction Publique et non DGFIP.

- **Concernant les emplois civiques, comment sont-ils gérés ?**

Les emplois civiques sont actuellement en autorisation exceptionnelle d'absence. Un avenant à leur contrat doit être fait afin de prolonger la durée de celui-ci. La Direction nous a affirmé que ces personnes auraient leur rémunération maintenue pendant le confinement.

- **Concernant les agent-es qui avaient posé des congés pendant le confinement, certain-es chef-fes de services leur imposent de les prendre :**

Les congés de ces agent-es doivent être annulés sauf si l'agent-es souhaite les conserver. Les chef-fes peuvent se rapprocher de la Direction qui leur confirmera cette disposition. De même si cette consigne n'est pas respectée par le chef-fe de service, l'agent-e peut contacter le service RH.

Par ailleurs, pour la Direction les congés risquent d'être une problématique au sortir du confinement.

- **Concernant la situation des agent·es retraitables dans cette période de confinement et dont la date de départ était précédée de congés, ARTT et jours CET : comment cela va-t-il être géré ? Comment doivent-il·elles agir ?**

Les congés de ces agent·es doivent absolument être posé avant leur départ, la Direction nous informe que si ces congés ne sont pas pris, il n'est pas possible de les payer aux agent·es concerné·es. Le seul cas où les congés peuvent être payés c'est en cas de décès d'un·e agent·e.

- **Certains chef·fes de service refusent encore de faire l'ajustement des compteurs pour les agent·es qui n'effectuent pas l'intégralité de leurs heures :**

L'information a été donnée à l'ensemble des chef·fes de service pour que l'ajustement soit fait, s'il y a encore des problèmes, il faut que les agent·es concerné·es prennent contact avec la Direction.

- **Missions des SIE :**

Des agent·es de SIE et des brigades de vérification ont été sollicité·es pour téléphoner aux entreprises qui avaient annulé leur virement de paiement de la TVA ou le reversement du Prélèvement à la source ou qui ont déposé les déclarations de TVA sans paiement. Compte tenu de la période, les agent·es trouvent malvenue, incongrue et inhumaine cette relance.

La Direction répond que quoi qu'il en soit il faut faire rentrer de l'argent, auparavant elle a rappelé qu'il n'avait pas de veille juridique ni de gel du contrôle fiscal

**La prochaine audio conférence aura lieu  
le vendredi 3 avril à 9h30.**

**D'ici là n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse faire remonter toutes vos questions.**